

PLANIFICATION FAMILIALE

Le modèle «Rapid» s'offre comme un outil de plaidoyer

Pour booster la planification familiale, les spécialistes en contraception se rabattent sur le modèle Rapid (Ressources pour l'analyse de la population et son impact sur le développement), considéré comme un outil de plaidoyer. Présenté hier à la salle Paul Gorrea de la Polyclinique de Dakar, ce modèle a pour objectif principal de repositionner la planification familiale.

Réseaux des parlementaires, Islam et Population, journalistes et communicateurs traditionnels s'impliquent dans le plaidoyer pour le repositionnement de la planification familiale (Pf). En partageant le contenu du modèle Rapid avec les membres des réseaux cités, les acteurs de la planification familiale comptent recueillir leurs suggestions relatives à l'amélioration des messages en fonction des segments-cibles de la société sénégalaise. Il s'agit de mettre sur pied une alliance de plaidoyer pour le repositionnement de la Pf.

Pour Badara Sèye, chef d'équipe du projet de diffusion du modèle Rapid, la question de santé de la reproduction doit être prise en compte dans un cadre multisectoriel, notamment l'éducation, la santé, l'économie, l'environnement. Reconnaissant que les résultats jusque-là obtenus ne sont pas à la hauteur de tous les moyens consentis, il appelle les acteurs à accélérer le pas en vue des objectifs de 2015.

Malgré l'intérêt que suscite la planification familiale et le fait qu'elle constitue aux yeux de tous un outil essentiel pour la réduction de la mortalité maternelle et infantile, le niveau d'engagement et les ressources fournies pour mettre en œuvre les programmes de planning familial sont plutôt faibles par rapport à d'autres programmes de santé. Pour la repositionner au Sénégal, l'Usaid fait appel au Centre de formation sur la

santé de la reproduction (Ceforep) pour assister la Division de la santé de la reproduction (Dsr) dans ses activités de plaidoyer, à travers l'organisation et la mise en œuvre de la diffusion du modèle Rapid aux niveaux central et décentralisé en plus de cibles spécifiques.

L'accès aux méthodes contraceptives confère aux femmes l'autonomie et peut sauver leur vie. La contraception peut prévenir 2,7 millions de décès infantiles par an. Elle peut réduire la pauvreté, ralentir la croissance démographique, atténuer la pression sur l'environnement et rendre possible un monde plus stable. Selon les spécialistes de la contraception, la planification familiale reste «*parmi les investissements en développement les plus rentables*». Parce que l'espacement des naissances peut contribuer à alléger le fardeau économique sur les familles pauvres et permettre aux parents d'investir davantage dans les soins et l'éducation de chaque enfant, contribuant ainsi à améliorer la nutrition des familles et à élever les niveaux d'éducation et de vie.

Mais le tableau présenté à travers le monde est très sombre. En effet, environ 200 millions de femmes dans le monde veulent retarder leur prochaine grossesse ou l'éviter définitivement, mais n'utilisent pas une planification familiale sans danger et efficace. Selon les estimations des Nations unies, la demande en contraceptifs augmentera de 40 % au

cours des 15 prochaines années en raison du nombre sans précédent de jeunes qui atteindront l'âge de la procréation.

Le Sénégal est caractérisé par un rythme de croissance élevé de la population qui trouve en partie son explication dans un indice synthétique de fécondité de 5,3. Cette situation est combinée à un taux de prévalence contraceptive assez faible qui passe de 8,1 % en 1997 à seulement 10,3 % en 2005. Pourtant les besoins non satisfaits en matière de contraception ont atteint 32 %. En matière de contraception, il y a de grandes disparités entre les régions, une région enregistrant même un taux de prévalence contraceptive de 1 %.

Les taux de mortalité maternelle et infantile sont élevés avec 401 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes et 81 cas de décès de nourrissons pour 1 000 naissances vivantes. Le Sénégal, à l'instar des autres pays du continent, s'est engagé à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement et le ministère de la Santé a exprimé la nécessité de redéfinir sa politique de planification familiale afin d'atteindre les objectifs de réduction des taux de mortalité infantile définis par ces objectifs, y compris des activités de sensibilisation soutenues en matière de planification et santé de la reproduction au plus haut niveau des instances étatiques.

Issa NIANG